

Enjeux :

- bol alimentaire des pollinisateurs
- proposition d'une diversité d'espèces herbacées dans des milieux de grandes cultures
- proposition d'un ourlet qui évoluera au fil du temps
- limitation de la présence d'indésirables (rumex, chénopode, etc) et d'invasives (sénéçon du cap, balsamine de l'Himalaya, etc)

Quand semer ? :

Il serait préférable de semer des herbacées en octobre. Cela n'est pas réaliste sur l'espace de plantation de la haie en raison du piétinement engendré par le chantier de plantation. Il est donc préconisé de semer dès la fin du chantier de plantation. Certaines espèces germeront dès le printemps. Les autres espèces germeront à N+2 ou N+3.

Contexte :

Ce semis est à envisager consécutivement à la plantation d'une jeune haie, entre novembre et mars. Une emprise générale de la haie de 3m (haie 1 rang) ou de 4m (haie 2 rangs) permet un semis herbacées sur la terre nue hors zone de paillage, de 2 fois 1m (selon implantations et limites de propriétés).

Limites :

Préconisé sur terre arable. Un semis est inutile dans un contexte de prairie en raison de la banque de graines existante dans le sol

Implantation :

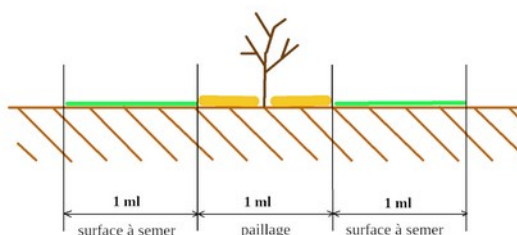


fig 1 : haie 1 rang

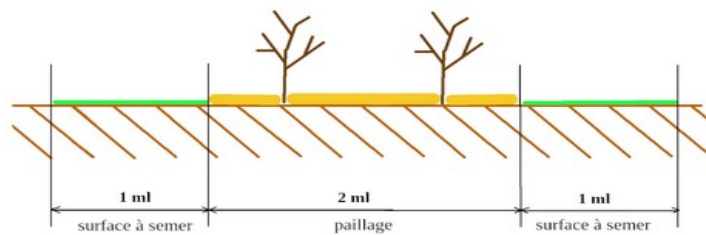


fig 2 : haie 2 rangs

Mélange de semences :

Le mélange de semences proposé est adapté à un sol neutre à calcaire et pour un large gradient d'humidité du sol (de sec à frais).

Pour un mélange adapté pour sol acide à légèrement acide, ou pour sol humide, nous consulter.

Situation avant semis :

- le sol a été préparé sur la largeur totale de l'emprise de la haie (y/c zone à semer)
- les plants ont été implanté
- le paillage a été déposé autour des plants, ainsi que, le cas échéant, les protections.

Préparation du sol :

Le chantier de plantation ayant généré du piétinement sur l'espace où il est prévu de semer la bande enherbée, il convient de passer une herse afin de reconstituer un lit de semis, en veillant à ne pas empiéter sur le paillage.

Cela tiendra également lieu de faux semis, si la préparation du sol a été réalisée 2 à 3 semaines plus tôt.

Le terrain à ensemercer devra être friable.

Attention : si les conditions ne permettent pas de passer une herse, attendre que le sol soit réssuyé

Semis :

Réaliser un semis à la volée à une densité de 3 gr/m².

La contenance des sacs de mélanges de semences herbacées est prévue pour 200m de haie.

Préciser si 1 sachet ou 2 sachets

Passer un rouleau pour tasser le sol.

Comment faire un semis manuel homogène ?

Diviser le mélange en parts égales, multiples du linéaire.

Par exemple, pour semer 200ml, subdiviser en 4 parts pour 50ml chacune, etc. pour bien appréhender la dose nécessaire pour un petit linéaire.